



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 5 décembre 2012

Présent(e)s :

Abid, Alfonse, Azzedine Lahmri, Denis Gengoux, Dominique, Fadmah, Foade, François, Geraldine Pegoff, Guy Pierre, Jean, Jean Luc Haubrigues, Katrien, Kevin Debruyne, Louise, Marie Noëlle, Magalie, Manu Aerden, Mohammed, Patricia, Pierre Sabot, Saint Nicolas, Son.

Pour précéder l'Assemblée Générale et attirer de nouveaux habitants vers la Maison de quartier, une animation a été organisée avec les enfants du quartier à partir de 16h30. Des ateliers créatifs ont été menés par l'équipe du contrat de Quartier, pendant que les parents pouvaient profiter d'un goûter, servi par deux habitants du quartier bénévoles, Dominique et Guy-Pierre. A 17h30, Saint-Nicolas est venu rendre visite à la Maison de quartier et a distribué des friandises aux enfants sages du quartier.

L'animation a attiré de nombreuses personnes (20 enfants étaient inscrits à l'activité, d'autres familles sont venues à 17h30 pour la venue de Saint-Nicolas), dont certains n'étaient encore jamais venues à la Maison de quartier.

L'Assemblée générale a débuté à 18h00 (les habitants venus avec leurs enfants ne sont pas restés pour l'assemblée générale) et a été introduite par Saint-Nicolas qui a remercié les habitants et les associations de Scheut pour leur investissement de cette première année du contrat de Quartier.

Ordre du jour :

- Présentation des projets du contrat de quartier
- Questions/Réponses

1/ Introduction

Le chef de projet du contrat de Quartier explique brièvement le cadre du contrat de Quartier Durable Scheut et l'ensemble des réalisations de l'année écoulée. Il remercie l'investissement de tous les acteurs du quartier, qui a permis de faire émerger une dynamique à Scheut. Il remercie en particulier Dominique et Guy-Pierre qui ont aidé bénévolement à l'organisation du goûter de Saint-Nicolas. Il rappelle également que l'année à venir sera importante car elle permet d'envisager d'éventuelles modifications de programme. Elle sera également l'occasion de réaliser une première évaluation des projets qui ont démarré en 2012.

Sortie du journal de quartier + appel à participer au comité de rédaction.

2/ Présentation des projets

Maison de quartier : La Maison de quartier provisoire a commencé ses activités au 145 et

a 142 de l'avenue de Scheut. Le programme reprenant les activités pour novembre et décembre est disponible. Cette année a permis de faire avancer la réflexion sur l'identité de la Maison de quartier, les types d'espaces à privilégier et sur sa gestion future, dans le cadre de groupes de travail réguliers. Ces éléments vont permettre de compléter le plan de gestion de l'équipement en vue de lever les conditions suspensives liées à ce projet.

Petit parc de Scheut et logements communaux de l'avenue L. Debatty et rue L. De Swaef: Le cahier des charges lié à ce projet est en cours d'approbation auprès de la tutelle. Les études sur le réaménagement du parc du petit Scheut et sur les bâtiments communaux, (qui comprendront également la Maison de quartier et l'accueil extra-scolaire KIS) seront réalisées en parallèle afin de garantir la cohérence des projets et devraient commencer au deuxième trimestre 2013. Pendant cette année d'études, les habitants seront consultés dans le cadre d'ateliers, notamment en ce qui concerne l'aménagement du parc.

Relogement : Manu Aerden de l'asbl. Samenlevingsopbouw explique que l'opération de rénovation des logements implique un relogement des locataires actuels pendant la durée des travaux. Ce travail est réalisé par l'asbl. Samenlevingsopbouw et plus précisément par Lamyae qui a déjà rencontré les locataires lors d'une réunion générale et dans le cadre d'entretiens individuels. L'idée est d'accompagner chaque locataire de manière individuelle afin de faciliter leur relogement pendant la durée des travaux.

Centre Culturel : Le Centre Culturel Escale du nord a engagé des travaux de sécurisation des locaux sis dans le petit parc Scheut en vue de démarrer le projet de création artistique collective avec les habitants du quartier dès le mois de janvier 2013. Le centre culturel fera l'objet d'une rénovation plus profonde par la suite.

Pôle Grand Scheut : Les négociations pour l'occupation des terrains de la SPABS (terrain de foot de l'internat) n'ont pas encore permis d'aboutir à un accord. La SPABS, qui gère les terrains, met en avant les besoins d'occupation pour l'internat et l'école qui va ouvrir prochainement sur le site. Elle craint en outre qu'une occupation, même précaire, ne remette en question la sécurité des terrains qui sont une propriété privée. Le chef de projet rappelle qu'un projet de tournoi de minifoot sur ces terrains a été déposé par Foade et retenu dans le cadre du Budget Participatif. Suite à un premier contact, les gestionnaires du terrain n'ont pas souhaité laisser l'accès pour ce projet. Foade explique brièvement son projet en expliquant que celui-ci vise un événement ponctuel et tout à fait encadré, et permettrait de donner de la vie à ce terrain. En outre, d'autres habitants présentent précisent qu'ils entendent soutenir ce projet et le défendre auprès des autorités compétentes afin qu'il puisse se mettre en œuvre dans le quartier.

Crèche Francophone : Le réaménagement du bâtiment de la Conciergerie, sur le même terrain de la SPABS est prévu pour l'installation d'une crèche communale francophone. La SPABS et la Fédération Wallonie Bruxelles ont montré leur intérêt pour le développement de ce projet, mais l'acquisition des droits sur le bâtiment doit encore être réalisée par la Commune.

Crèche Néerlandophone : le projet d'agrandissement de la crèche privée néerlandophone sise chaussée de Ninove doit encore faire l'objet de précisions quant à sa gestion future et à sa pérennisation.

Travaux de voirie : Les projets de rénovation de voirie du contrat de quartier sont principalement réalisés par Beliris (accord de coopération entre le Fédéral et la Région). Le bureau d'études de Beliris vient de commencer à travailler sur ces réaménagements. Ils ont participé à la journée sans voiture place Desmet pour recueillir des avis d'habitants du quartier sur les espaces à réaménager. Là encore, ces projets feront l'objet de présentations et de discussions dès que des éléments plus précis seront fournis.

Rénovation des trottoirs : Les premiers travaux sur les trottoirs ont été réalisés par la Régie des Quartiers. Jean-Luc Haubruge intervient pour rappeler que l'action de la Régie des Quartiers vise à l'intégration socio-professionnelle et permet en parallèle d'intervenir de façon flexible sur les trottoirs du quartier. A ce jour, les trottoirs de rue Jonas ont été partiellement refaits. Suite à une demande d'habitants émise lors de la précédente Assemblée Générale, une intervention a également été faite avenue de Scheut. L'idée du projet est donc de tenir compte des priorités d'intervention du quartier. Ce monitoring des priorités est réalisé en fonction des demandes des habitants.

Permascheut : Géraldine, la coordinatrice du projet, explique que des réunions pour le réaménagement des Potagers Ensor ont déjà eu lieu et qu'elles se poursuivront dans les mois à venir. Des ballades nature ont été réalisées l'été dernier. Elle annonce une réunion pour la mise en place d'un compost de quartier et des activités « récup' » dans les mois à venir.

Budget participatif : Le budget participatif a permis une réelle visibilité des premiers effets du contrat de Quartier. Il a déjà permis de retenir des projets originaux portés par des habitants, dans le cadre de deux appels à projets. En outre, il permet de créer une dynamique importante dans le quartier. Marie Noëlle, de Periferia, précise qu'une Assemblée Générale du Budget Participatif aura lieu le 16 janvier 2013 pour discuter des résultats de ces premiers appels à projets et du règlement. Elle ajoute qu'un récapitulatif des projets retenus est affiché au mur et peut être consulté pour plus d'informations.

Rue de l'Agrafe : Ce projet ne dépend pas directement du contrat de Quartier Durable. Il s'agit de mettre en oeuvre du logement sur un terrain actuellement occupé par la Zone de Police Midi. Ce projet a été intégré au contrat de Quartier en vue de le promouvoir et de le mettre en avant mais il implique un redéploiement des parkings de la police qui sont actuellement saturés. L'opération vise à mettre le terrain communal à disposition d'investisseurs qui assureraient la réalisation de logements.

Manu Aerden précise que le Fond du Logement pourrait être intéressé par ce type d'opération.

KIS projet d'accueil extra-scolaire néerlandophone pour les enfants scolarisés dans les écoles du quartier. Le projet prévoit d'accueillir dans un premier temps 20 enfants et de pouvoir s'étendre à 60 enfants. Fadmah demande quelle tranche d'âge est concernée. Il s'agit des enfants de 2,5 à 12 ans.

3/ Principales questions et remarques de l'assemblée :

Manu Aerden : Précise que le quartier Scheut fait également l'objet d'un projet régional pilote en terme de logement avec le CLT de la rue Verheyden. Il s'agit d'un projet dans

lequel des logements vont être réalisés pour permettre à des familles à bas revenus de devenir propriétaires.

Il félicite également la participation de Foade et Dominique au projet de la semaine du goût organisé par De Rinck.

Dominique et Foade expliquent leur participation au projet de la semaine du goût organisé par le centre culturel De Rinck. Dominique précise que cet événement fait également écho au projet de repas de quartier qu'elle porte avec des amies dans le cadre du Budget participatif.

Avicenne précise que dans les projets du contrat de Quartier, il y a lieu de ne pas exclure les jeunes et qu'il convient de réaliser des activités pour tous, dans lesquelles les jeunes pourront s'intégrer. Abid, qui a été engagé par l'asbl. Avicenne pour travailler avec l'AMO TCC Accueil avec les jeunes du quartier, précise qu'il souhaite développer un projet intergénérationnel autour d'activités culturelles et notamment musicales. Le coordinateur de la Maison de quartier explique qu'une mise en relation avec le Centre Culturel Escale du Nord pourrait être intéressante.

Guy-Pierre dit que pour travailler avec les jeunes, une solution mise en place dans d'autres communes a été de créer des maisons de jeunes dans chaque quartier. Denis intervient pour préciser que la création de maisons de jeunes ne résout pas les problèmes en soi et qu'il faut avant tout un accompagnement des jeunes. Il ajoute également que la maison de quartier de Scheut a été pensée depuis le début comme un espace où les jeunes ont une place importante à prendre, mais qui reste un espace ouvert à tous. Le chef de projet rappelle en effet la vocation intergénérationnelle de la maison de quartier, qui répond avant tout à un objectif de rencontre des habitants du quartier.

Magalie du CRU rappelle que des permanences sont organisées à la Maison de Quartier pour informer les habitants sur l'isolation de leur logement. Un projet de chantier école va également être lancé sur la Maison de Quartier avec Casablanca.

Katrien du KIK précise que le projet d'accueil extra-scolaire à Scheut (KIS) débutera à partir de 2013. L'asbl. recherche actuellement des locaux provisoires pour démarrer les activités dans le quartier.

Jean, de l'asbl. Europa Salama, remercie l'équipe du contrat de Quartier pour le travail fourni, notamment au sein de la Maison de quartier.

Fin de la réunion : 20h00